

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2026

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

POINT 1

Monsieur Armel CHABANE

2026-CM 02.02-001 Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 2 février 2026

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Point 2

Monsieur Armel CHABANE

2026-CM 02.02-002 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2025

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

CENTRE AERE

Point 3

Monsieur Alain LINDEN

2026-CM 02.02-003 Organisation des centres aérés : convention de partenariat avec les Foyers Ruraux

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

Affaires scolaires et périscolaires

Point 4

Monsieur Armel CHABANE

2025-CM 02.02-004 Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) : renouvellement de la convention

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

CULTURE

Point 5

Madame Halimé COLAKER

2026-CM 02.02-005 Rapport annuel 2025 de L'Espace Culturel

Délibération : Le Conseil Municipal prend acte.

FOURRIERE AUTOMOBILE

Point 6

Monsieur Armel CHABANE

2026-CM 02.02-006 Délégation de service public fourrière automobile: décision d'attribution

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

FINANCE

Point 7

Monsieur Roland GLODEN

2026-CM 02.02-007 Braderie du Vendredi Saint. – Garantie pour la Deutsche Bahn

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

MAISON DE SANTE

Point 8

Monsieur Armel CHABANE

2026-CM 02.02-008 Réhabilitation et extension du bâtiment « Le Patio » en maison de santé pluriprofessionnelle – attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA REPUBLIQUE

Point 9

Monsieur Guy OLLINGER

2026-CM 02.02-009 Subvention Région Grand Est. – Etude de cadrage de l'aménagement de la rue de la République et de ses abords.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Point 10

Monsieur Guy OLLINGER

2026-CM 02.02-010 Avenant n°1 à la convention « Petites Villes de Demain » valant opération de revitalisation du territoire

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

CCB3F

Point 11

Monsieur Armel CHABANE

2026-CM 02.02-011 Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Délibération : Le Conseil Municipal prend acte.

CULTURE

Point 12

Monsieur Armel CHABANE

2026-CM 02.02-012 Demande de subvention Département – Boug'en Ville

Délibération : Adoptée à l'unanimité.